



VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

Route d'accès à la zone industrielle de Fontaines, des enjeux importants pour notre avenir!



Lors de sa séance du 30 juin 2014, le Conseil général a accepté par 33 voix contre une et deux abstentions un crédit de CHF 3'550'000.- visant à réaliser une route d'accès à la zone industrielle de Fontaines. Ce projet est mis au bénéfice d'un important soutien de l'Etat, avec une subvention de CHF 1'400'000.-. Ainsi, la charge nette assumée par la Commune est en réalité de CHF 2'150'000.- répartie sur 2015 et 2016. En outre, l'Etat prend en charge les frais d'ingénieurs que l'on peut estimer à quelque CHF 300'000.- et des frais d'acquisition et d'honoraires pour plus de CHF 200'000.-.

L'appui de l'Etat est donc tout sauf négligeable. Il met en évidence tout l'intérêt que revêtent la zone industrielle de Fontaines, ses perspectives de développement futures et de création d'emplois, non seulement pour Val-de-Ruz mais encore pour notre canton. Pour s'en faire une idée, il suffit de penser aux rentrées fiscales annuelles générées par les activités réalisées sur le site qui représentent l'équivalent de deux points d'impôt pour notre seule Commune, soit environ un million de francs.

Mais les accès actuels à la zone industrielle ne sont plus acceptables aussi bien pour les habitants que pour les entreprises. Les flux pendulaires, principalement en provenance des Montagnes neuchâteloises, et les véhicules lourds traversent quotidiennement les quartiers résidentiels, ce qui soulève des problèmes de sécurité routière, en particulier pour les enfants qui empruntent le même chemin pour se rendre à l'école.

Le trafic généré par les activités économiques sera dévié sur la nouvelle route, si elle voit le jour, grâce à un nouveau plan de circulation. La qualité de vie devrait s'en trouver améliorée, avec une réduction de 70% des flux dans les quartiers résidentiels.

Et puis, le projet de route d'accès permet de renforcer les mesures de lutte contre les inondations au Nord-est du village, régulièrement victime des éléments. Ces mesures, il faudrait de toute manière les réaliser tôt ou tard, pour plusieurs centaines de milliers de francs. Avec le projet, elles peuvent être mises en place pour CHF 50'000.

Conscientes de tous ces enjeux, les Autorités communales ont clairement pris leurs responsabilités. Et il vous appartient d'en faire de même le 30 novembre prochain.

Christian Hostettler, conseiller communal

Actualités

Mesures hivernales du 1^{er} novembre au 31 mars

Pendant la période hivernale, soit du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année, il est interdit de stationner sur les rues, trottoirs et places communales de l'ensemble des localités de la Commune, de 23h00 à 07h00 afin de permettre le déneigement des chaussées.

La liste des endroits où les propriétaires de véhicules peuvent stationner ces derniers de 18h00 à 07h00 est consultable sur notre site Internet (www.commune-val-de-ruz.ch). L'arrêté détaillé est aussi affiché sur les tableaux officiels situés à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane.

En cas de non-respect des interdictions de stationnement nocturne empêchant la voirie de réaliser son travail, des mesures seront prises, allant de la simple amende à la mise en fourrière des véhicules obstruant le passage.

Pour plus de renseignements, l'administration des travaux publics et des forêts se tient à votre disposition au 032 886 56 35 ou à l'adresse tp.val-de-ruz@ne.ch.

Un annuaire en ligne pour promouvoir la richesse de notre économie

Une véritable porte d'entrée sur la vie qui anime notre région; une plate-forme d'échanges entre toutes celles et tous ceux qui font notre Commune. Bref, aller au-delà d'un simple répertoire passif d'informations administratives et officielles. Voilà ce que le Conseil communal entend faire du site Internet de Val-de-Ruz.

C'est pourquoi les entreprises, les commerces, les artisans et les acteurs touristiques de Val-de-Ruz ont été invités à participer à la constitution d'un annuaire en ligne amené à enrichir le site Internet de la Commune. A noter que la même démarche a été déjà mise en œuvre - un succès! - avec les sociétés locales et villageoises (www.commune-val-de-ruz.ch/fr/vie-locale/societes-locales/).

La prestation offerte par la Commune aux acteurs économiques vaudruziens a deux avantages: elle est gratuite, sans autre engagement de leur part que la mise à jour régulière des informations contenues sur le site, et elle prend peu de temps.

Les acteurs économiques référencés dans notre base de facturation reçoivent un formulaire pré-rempli qu'ils sont invités à vérifier, à compléter et à nous retourner. L'administration communale fait le reste: travail de saisie, mise en ligne et maintenance.

Le lancement de cet annuaire en ligne est une suite concrète des réflexions de l'atelier «entreprendre» qui réunit des acteurs économiques vaudruziens. Il permettra de mieux faire connaître nos entreprises, commerces, artisans et acteurs touristiques et de promouvoir la richesse de leurs services et de leurs produits.

Offre d'emploi

La Commune met au concours le poste de **garde-forestier de cantonnement - Val-de-Ruz Est à 100%**. Veuillez consulter l'annonce complète dans la rubrique «offre d'emplois» de notre site Internet et postuler uniquement par courriel à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en novembre 2014,

- Horisberger Bridget et Claude à Chézard-Saint-Martin leurs 60 ans de mariage;
- Löwer Monique à Montmollin ses 90 ans;
- Ratzé André à Chaumont ses 90 ans;
- Schenk-Bolle Madeleine à Dombresson ses 90 ans;
- Sunier Henri à Fontainemelon ses 90 ans.

Vie pratique

Commande des abonnements de ski en exclusivité pour les habitants de la Commune

La Commune de Val-de-Ruz et les remontées de téléskis Bugnens-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA ont le plaisir de proposer à l'ensemble de la population des abonnements de ski pour la saison 2014-2015 à des conditions très attractives.

Le formulaire de commande est disponible sur le site Internet www.commune-val-de-ruz.ch. Il peut également être demandé à l'adresse loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.

Délai de commande et validité de l'offre: 31 octobre 2014.



www.chasseral-snow.ch



www.cretdupuy.com

Votations communales du 28 septembre 2014 Merci de votre confiance!

Le 28 septembre dernier, vous avez accepté à une large majorité la vente de l'ancien bâtiment communal de Fontainemelon au cabinet médical de groupe et le règlement sur la défense contre les incendies, avec un taux de participation de 47,73% pour le premier objet et de 46,76% pour le second.

C'est un résultat qui réjouit vos Autorités et qui témoigne de votre confiance. Nous vous en sommes vivement reconnaissants: nous disposons désormais de bases solides pour assurer une santé et une sécurité de proximité crédibles au service de la population.

Avec de nouveaux locaux et des équipements modernes, le cabinet médical de groupe de Fontainemelon-Dombresson disposera de conditions attractives pour accueillir des médecins-assistants et favoriser la relève médicale à long terme dans notre région.

Le règlement sur la défense contre les incendies pourra entrer en vigueur. Les Autorités pourront ainsi consolider et mener à bien la réorganisation initiée depuis la mise en place de la nouvelle Commune, dans la ligne de la nouvelle législation cantonale.

Ce sont des enjeux de la même importance qui nous attendent le 30 novembre prochain, avec la route d'accès à la zone industrielle de Fontaines. Vos Autorités comptent sur vous et vous remercient d'avance de votre soutien.

Manifestations



Soirée cinéma à la salle polyvalente de Fontaines le lundi 27 octobre 2014 à 20h15

La projection du film de Lionel Baier «**Les grandes ondes**» aura lieu le lundi 27 octobre 2014 à 20h15 à la salle polyvalente de Fontaines.

A cette occasion, M. Frédéric Maire, directeur de la cinémathèque suisse, nous fera l'honneur de sa présence.

L'Association des parents d'élèves de Fontaines (APEF) tiendra une buvette et se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir. L'entrée est libre.

Soirée cinéma à la salle de spectacles de Fontainemelon le mercredi 5 novembre 2014 à 20h00

Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film de Hadrien Crampette «**Pays-Basque: des Pyrénées atlantiques à Bilbao**» le mercredi 5 novembre 2014 à 20h00 à la salle de spectacles de Fontainemelon.

La vente des billets et des abonnements se déroulera à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture, à l'adresse loisirs.commune-val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 33.

Rappel - Foire de Dombresson le 24 octobre 2014

Nous vous rappelons que le stationnement des véhicules le long de la Grand' Rue, du Ruz Chasseran, de la Rue Dombrice et des Ouches, ainsi que dans la cour du collège sera interdit **du jeudi 23 octobre 2014 à 22h30 au vendredi 24 octobre 2014 à 21h00**. Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.